

**EXTRAIT DE DÉCISION DIFFUSÉ AU
BULLETIN OFFICIEL DES DECISIONS
SUR LE SITE INTERNET DE L'EPSF**

Numéro de dossier	Date de décision
<i>Réf : 2017090007</i>	<i>12/01/2018</i>

Référence de la décision : A/CT/2018-01-119

Agrément en tant qu'organisme d'examen FER EXPERTS :

A été délivré à la société FER EXPERTS, l'agrément en tant qu'organisme chargé des examens portant sur les connaissances professionnelles générales relatives à la conduite des trains.

Cet agrément est accordé pour une période probatoire de deux ans, soit jusqu'au 12 janvier 2020.